

SUISSE PÉTITION DÉPOSÉE À BERNE POUR CASTRER LES CHATS

Deux organisations de protection des animaux veulent des mesures pour lutter contre la prolifération des félins libres de leurs mouvements.



Entre 100'000 et 300'000 chats errants vivent en Suisse. Image: Keystone

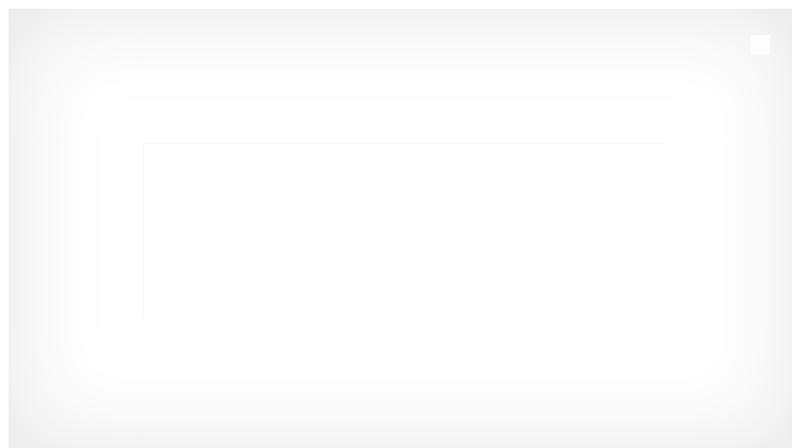
MIS À JOUR À 11H37

 31

Les chats qui peuvent se déplacer librement doivent être castrés. Deux organisations de protection des animaux ont remis mardi une pétition dans ce sens au Parlement. Elle est munie de plus de 115'000 paraphes.

Les signataires attendent du Parlement qu'il introduise dans l'ordonnance sur la protection des animaux l'obligation de castration des chats libres de leurs déplacements, expliquent Network for Animal Protection (NetAP) et Stiftung für das Tier im Recht (TIR) dans un communiqué. Ces organisations ont lancé la pétition au printemps 2016.

WERBUNG



inRead invented by Teads

Il est nécessaire de réguler l'accroissement excessif de la population féline, car un regroupement trop important de chats dans une zone géographique restreinte entraîne des problèmes d'hygiène et la prolifération de maladies. Beaucoup d'animaux «meurent de manière atroce» par manque de soins ou de nourriture, soulignent les associations. Et de rappeler qu'entre 100'000 et 300'000 chats errants vivent en Suisse. (ats/nxp)

Créé: 12.06.2018, 13h02

VOTRE AVIS

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non